



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 07 juillet à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis au cinéma de Charmoille, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 29/06/22

Date d'affichage : 30/06/22

Nombre de membres :

- en exercice : 128
- présents : 36
- votants : 49

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 106
- procurations : 96
- **nombre total de voix exprimées : 202**

Etaient présents avec voix délibérative :

Patrick BOISSENIN, Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Lucienne HEMLER, Pascal JACQUOT, Lydie LAB, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Raphaël PEQUIGNOT, Roland PERROT, Catherine RACINE, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY.

Ont donné pouvoir :

Valérie PAGNOT a donné procuration à Franck VILLEMAIN, Bénédicte HERARD a donné procuration à Denis LEROUX, Christine BOUQUIN a donné procuration à Marie-Paule BRAND, Cédric BOLE a donné procuration à Laure BOITEUX, Florian GAIFFE a donné procuration à Gilles ROBERT, Elisabeth REDOUTEY a donné procuration à Gilles ROBERT, Catherine MAUVAIS a donné procuration à Jean-Noël CUENOT, Pierre VAUFREY a donné procuration à Laure BOITEUX, Catherine ROGNON a donné procuration à Dominique MOLLIER, Olivier CLEMENCE a donné procuration à Anthony MERIQUE, Joëlle MOUGIN a donné procuration à Charles SCHELLE, Bernard JACQUET a donné procuration à Jean-Pierre FRIGO, Frédérique MOUREAUX a donné procuration à Franck VILLEMAIN.

Madame Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

Objet : 2022-30 : Action ciel étoilé : convention de groupement de commande et désignation de représentant

Informations et précisions sur l'action. Rappel : le Parc porte 3 volets sur cette action durable :

- 1/ Sensibilisation des élus et du grand public à travers des réunions et l'organisation d'animations
- 2/ Accompagnement et expérimentation de l'extinction partielle de l'éclairage public (appel à manifestation lancé le 14 mars 2022)
- 3/ Etude de la pollution lumineuse et pré-identification de la trame noire.

Sur ce dernier volet, les Parcs naturels régionaux du Doubs Horloger et du Haut-Jura, et la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs souhaitent engager ou pérenniser une action pour limiter la pollution lumineuse sur leurs territoires respectifs. Pour se faire, l'un des prérequis pour une action ciblée et cohérente est la réalisation d'un état des lieux de la pollution lumineuse. Ainsi les trois collectivités ont constitué un groupement de commande pour mutualiser cette opération et avancer ensemble. Ce groupement fera l'objet d'une convention présentée en séance. Il sera nécessaire également de désigner un élu membre de la CAO du Parc pour participer à la CAO du groupement.

Le comité syndical autorise le président à :

- **Signer la convention de groupement de commande relative à l'étude Ciel étoilé**
- **Nommer M Cédric Bôle, membre de la CAO du PNR pour représenter le PNR auprès de la CAO du groupement de commande.**

Approbation à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

